



POLITIQUE DES AÎNÉS **SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE**



**Municipalité
amie des aînés**

2016-2019

▶ TABLE DES MATIÈRES

Mot des élus	2
But de la politique	3
Définition des aînés	4
Portrait de la municipalité et des aînés	4
Principaux constats	5
1. Portrait de la population	6
2. Classe d'âge	7
3. Niveau de scolarité	10
4. Portrait socio-économique	11
Valeurs	14
Objectifs généraux	14
Axes d'intervention et objectifs	14
1. Aménagement du milieu de vie	14
2. Culture, loisirs, sports et vie communautaire	15
3. La sécurité et le transport dans notre milieu de vie	15
4. Information et communication.....	16
5. Santé et mode de vie sain	16
Remerciements	16





► MOT DES ÉLUS

Mot de la conseillère responsable des aînés

Nous sommes fiers du processus que nous avons entrepris pour l'élaboration de la politique MADA. Nous avons à cœur le bien-être de nos citoyens et la vitalité de notre milieu. Ce dossier est l'âme de notre communauté, les aînés.

Nous sommes une petite communauté unie et nous devons être à l'écoute de notre population vieillissante afin de leur créer un milieu de vie sain, sécuritaire, intéressant et leur permettant d'y demeurer le plus longtemps possible.

D'ailleurs, l'élaboration de cette politique n'aurait pu être possible sans l'implication de nombreuses personnes, soulignons l'important travail du comité de pilotage, l'impressionnante participation des citoyens et citoyennes à la consultation publique ainsi que l'apport de divers organismes. Cette expérience nous a permis de mieux connaître notre milieu ainsi être à même de travailler à répondre à leurs besoins.

Nous sommes riches d'être entourés d'une communauté soudée et dévouée au bien-être des générations.

« Agissons ensemble pour l'avenir de Saint-Georges-de-Clarenceville! »

Mot de la Mairesse

Chers citoyens, chères citoyennes,

Pour plusieurs, c'est suite à des événements heureux dans leur jeunesse, qu'ils ont décidé de revenir à Clarenceville pour s'y établir ou y vivre une retraite rêvée. Pour d'autres, dont la famille est bien enracinée ici, Clarenceville est et demeurera une affaire de famille et de cœur. Puis, il y a ces nouveaux arrivants, provenant de la région ou de contrées lointaines, qui depuis une ou deux générations ont choisi Clarenceville pour s'y établir. Tous ces citoyens, qui ont grandi ici, qui viennent de la région, qui sont venus de la ville et de pays lointains, tous sont attachés à cet environnement agricole et naturel unique et paisible que procure la vie ici à Saint-Georges-de-Clarenceville.

C'est pour tous ces gens, âgés ou en voie de l'être, pour vous et moi qui vielleront ici à Clarenceville que cette politique a été façonnée. Elle a puisé sa source d'une part sur une analyse de données statistiques et d'autres part, auprès d'une centaine de citoyens présents lors de la grande consultation publique sur l'avenir de Clarenceville en juin 2015 et auprès de citoyens ciblés qui ont été consultés individuellement en 2017.

La présente politique Municipalité amie des aînés et la politique Famille, présentement en rédaction, seront éventuellement intégrées dans une planification stratégique plus globale de développement durable pour Clarenceville. Je tiens à remercier la population pour leur précieuse contribution. Il a été de notre devoir de vous écouter et maintenant nous y avons pris goût.

► BUT DE LA POLITIQUE

La politique des aînés a pour but d'exposer clairement ce qui définit l'inclusion social des aînés, les rôles de la municipalité, les valeurs, les objectifs généraux et les axes d'intervention à l'intérieur d'une municipalité qui a à cœur ses aînés. Cette politique résulte de la volonté de la Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville de travailler conjointement avec l'ensemble de ses partenaires afin que chacun puissent pleinement réaliser des actions concrètes pour les aînés, dans le souci de leur mission respective.

La politique a pour but de répondre aux besoins des aînés dans une municipalité où l'âge médian dépasse largement la moyenne nationale en mettant en œuvre un plan d'actions favorisant une prise de décision éclairée pour le bien commun des aînés de la communauté. Elle vise à soutenir les aînés en leur offrant des services justifiés et accessibles pour améliorer leur milieu et leur qualité de vie. Le processus d'élaboration de la politique a mobilisé plusieurs partenaires, la population, une table de concertation, les membres du conseil et le personnel municipal. Les besoins et les points de vue exprimés par les participantes et les participants ont été entendus et considérés lors d'une consultation publique.

La consultation du 7 juin 2015 tenue à Saint-Georges-de-Clarenceville fait partie intégrante de la réalisation d'une démarche MADA qui débuta en janvier 2015. Suite à la nomination d'un comité de pilotage composé de représentants municipaux, de citoyens aînés et d'intervenants qui assurent le lien avec le milieu. La volonté de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville est aussi de réaliser une politique familiale grâce à cette démarche.



La démarche MADA est fondée sur le dynamisme des communautés et leur mobilisation. Elle adopte une approche axée sur le leadership local et la participation ascendante [bottom-up] où la concertation dans le milieu est primordiale. La démarche se base sur l'expérience des aînés quant à ce qui est ou n'est pas adapté à leurs besoins et aux améliorations à apporter pour créer un milieu qui leur sera plus favorable.





► DÉFINITION DES AÎNÉS

Dans toute communauté et plus particulièrement dans les petites communautés, les aînés sont souvent ceux qui ont permis à la communauté d'être. C'est le cas, dans notre milieu puisque plusieurs proviennent des familles souches de notre communauté. Ils sont les porteurs de l'histoire, de la culture et sont en quelques sortes la référence pour les générations futures.

De façon plus méthodologique, la définition de ce qu'est un aîné ne fait plus l'unanimité, par contre pour les fins de cette politique, nous avons choisi de travailler avec la définition généralement utilisée avec Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec soit, un aîné est une personne ayant atteint l'âge de 65 ans. Par contre, nous considérons qu'il est important de prendre en compte que le groupe d'âge des 65 ans et plus, n'est pas homogène, c'est-à-dire que les conditions de vie, de santé peuvent grandement varier et qu'il est primordial de les prendre en compte afin d'orienter nos actions pour répondre aux besoins des aînés de notre milieu. Nous considérons pour les fins de cette politique que les aînés sont des personnes étant âgées de 60 ans et plus.



► PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ ET DES AÎNÉS

Le présent portrait nous permettra de mieux cerner la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville.

Saint-Georges-de-Clarenceville fut fondée le 13 décembre 1989 suite à la fusion de la paroisse de Saint-Georges-de-Clarenceville et du village de Clarenceville.

En bordure du lac Champlain, la Municipalité longe la frontière du Vermont et est située à environ quarante-cinq minutes de Montréal et trente minutes de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Notre économie est essentiellement agricole, ce qui favorise un milieu de vie paisible agrémenté en toutes saisons par la beauté du lac Champlain qui est réputé pour la qualité de ses plages et où l'on peut pratiquer de nombreuses activités nautiques, dont la pêche et la voile.

Notre communauté bilingue compte près de 1 100 individus aux origines multiples. Comme nous sommes une destination de villégiature, notre population peut doubler durant la belle saison.

Saint-Georges-de-Clarenceville est fière de son histoire qui remonte à l'époque de la colonisation du bassin du lac Champlain au début du 19^e siècle. Nous partageons ainsi, avec les municipalités américaines avoisinantes, un passé riche en événements et en traditions.

▶ PRINCIPAUX CONSTATS

POPULATION :

- Entre 2003 et 2013, la population de Saint-Georges-de-Clarenceville a décru de 4 %. À l'inverse, la Montérégie, le Québec et la MRC du Haut-Richelieu ont plutôt connu un accroissement de leur population
- Proportions élevées d'immigrants (10 %) et de personnes d'expression anglaise (32 %)
- Taux d'emploi de 57 %
Moins élevé que dans la MRC (64 %)
- Environ 23 % de travailleurs autonomes
Proportion nettement plus élevée que dans la MRC (11,1 %)
- Le revenu total médian se chiffre à 20 111 \$
Inférieur à celui de la population de la MRC
- Environ 17 % sont locataires
Proportion moins élevée que dans la MRC
- 95 % vivent dans une maison
Proportion supérieure à celle observée dans la MRC
- Environ six personnes sur dix résident dans un vieux logement
Proportion nettement plus élevée que dans la MRC
- Environ 14 % habitent un logement nécessitant des réparations majeures, soit deux fois plus de résidents que dans la MRC (7 %)

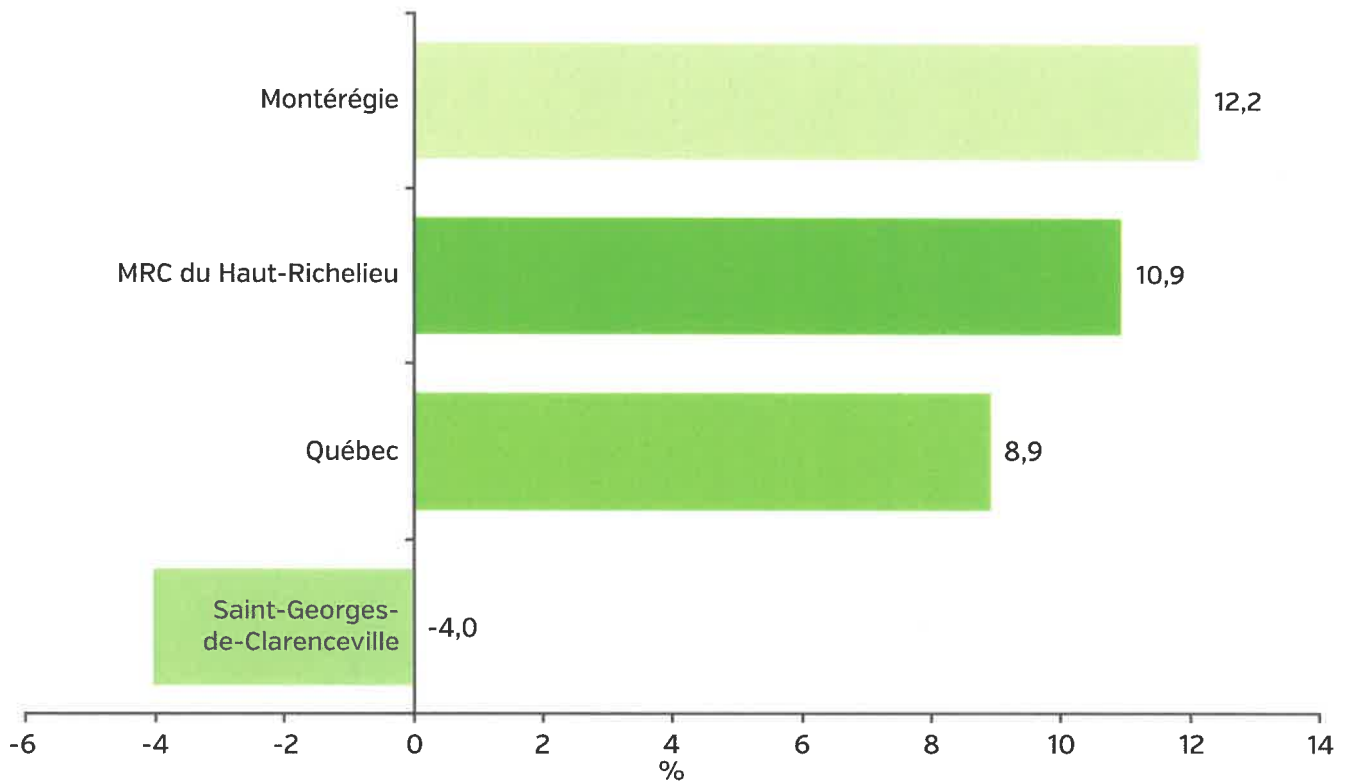




1. Portrait de la population

Il faut tout d'abord noter que contrairement à d'autres municipalités du territoire la population de Saint-Georges-de-Clarenceville a subi une décroissance de 4 % entre 2003 et 2013. À l'inverse, la Montérégie [12,2 %], le Québec [8,9 %] et la MRC du Haut-Richelieu [10,9 %] ont connu un accroissement de leur population au cours de cette période.

Taux d'accroissement de la population, Saint-Georges-de-Clarenceville, MRC du Haut-Richelieu, Montérégie et Québec, 2003-2013¹



¹ Données provisoires pour 2013 (sauf pour le Québec)

Sources : Sources : Statistique Canada, *Estimation de la population du Québec par groupe d'âge et sexe, au 1er juillet, 2001 à 2014*; Statistique Canada et ISQ, *Estimation de la population des régions administratives selon l'âge et le sexe, au 1er juillet des années 1996 à 2013*; Statistique Canada et ISQ, *Estimation de la population des MRC et des territoires équivalents selon l'âge et le sexe, au 1er juillet des années 1996 à 2013*; ISQ, *Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1er juillet des années 2001 à 2013*.

Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie, janvier 2015.

2. Classe d'âge

À Saint-Georges-de-Clarenceville, en 2013, la classe des 15-64 ans comptait 705 personnes, ce qui représentait 66 % de la population de la municipalité. La même année, les 220 personnes âgées [65 ans et plus] représentaient une proportion de 21 % de la population, soit significativement plus élevé que les 16 % de la MRC et les 15,9 % du Québec.

Répartition (%) de la population selon l'âge, Saint-Georges-de-Clarenceville, 2013¹

ÂGE	POPULATION TOTALE		
	N	%	
0 à 4 ans	50	4,7	} 0 à 14 ans 14 %
5 à 14 ans	95	8,9	
15 à 24 ans	120	11,2	} 15 à 64 ans 66 %
25 à 34 ans	105	9,8	
35 à 44 ans	105	9,8	
45 à 54 ans	185	17,3	
55 à 64 ans	190	17,8	
65 à 74 ans	150	14,0	} 65 ans et plus 21 %
75 à 84 ans	55	5,1	
85 ans et plus	15	1,4	
Total	1 070	100,0	

¹Données provisoires.

Sources : ISQ, Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1^{er} juillet des années 2001 à 2013.

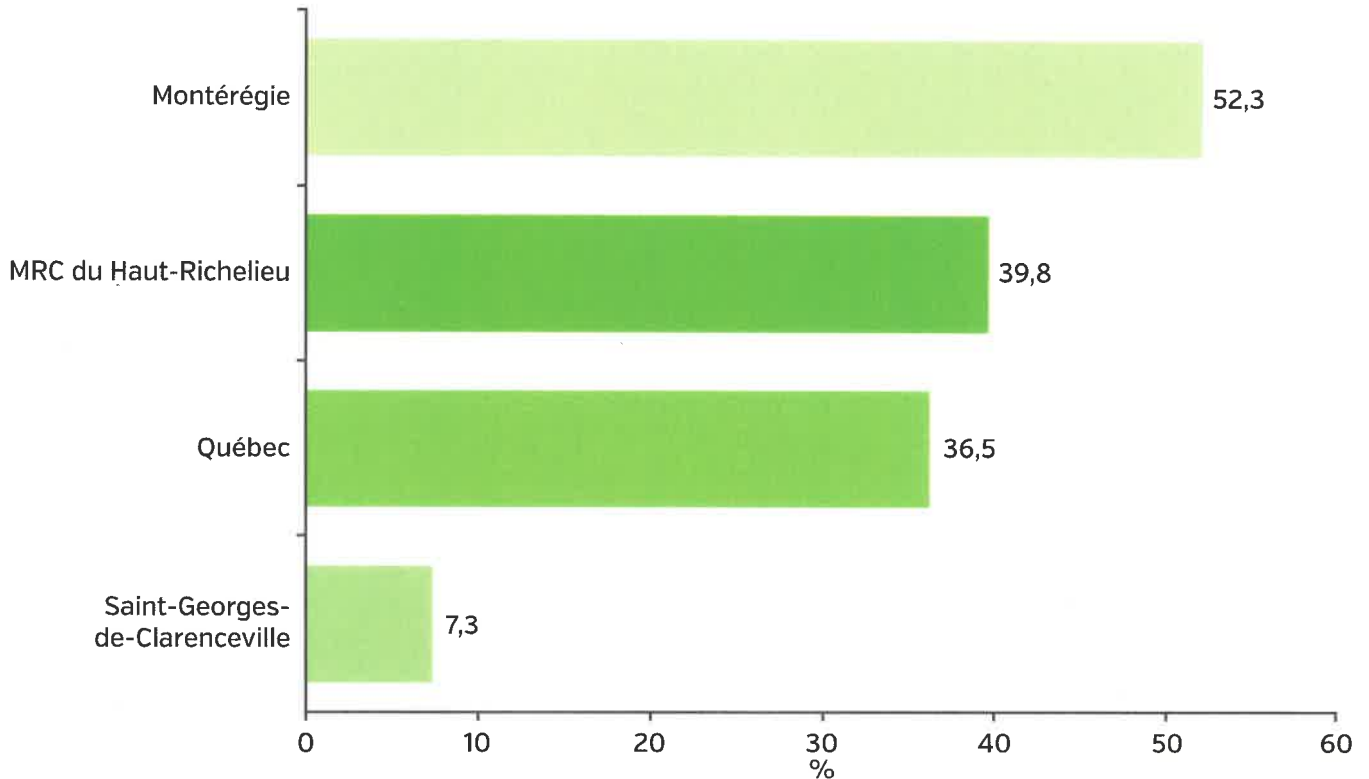
Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie, janvier 2015.





Par contre, il est intéressant de noter que le taux d'accroissement de la population âgée de 65 ans et plus à Saint-Georges-de-Clarenceville est grandement inférieur à la Montérégie, à la MRC et même à la moyenne nationale.

Taux d'accroissement de la population âgée de 65 ans et plus, Saint-Georges-de-Clarenceville, MRC du Haut-Richelieu, Montérégie et Québec, 2003-2013¹



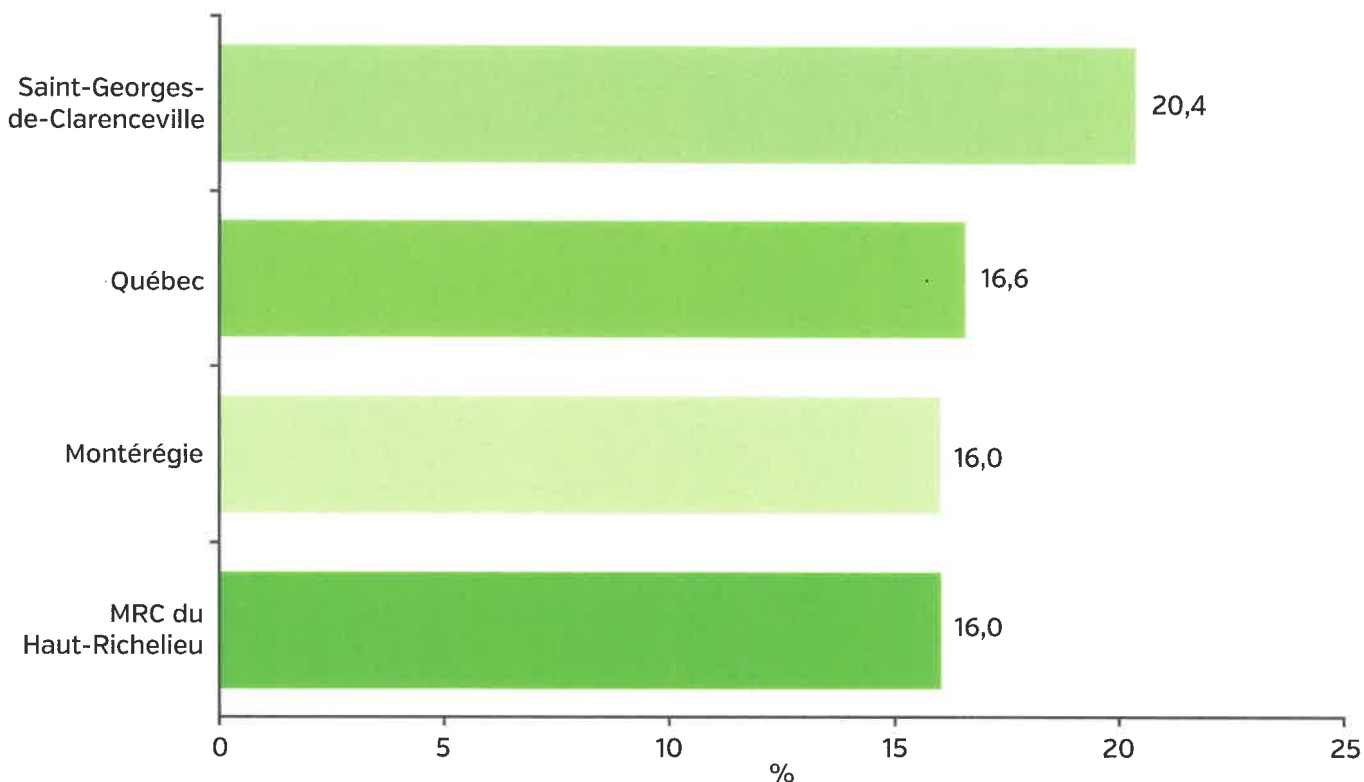
¹ Données provisoires pour 2013 (sauf pour le Québec).

Sources : Statistique Canada, *Estimation de la population du Québec par groupe d'âge et sexe, au 1er juillet, 2001 à 2013*; Statistique Canada et ISQ, *Estimation de la population des régions administratives selon l'âge et le sexe, au 1er juillet des années 1996 à 2013*; Statistique Canada et ISQ, *Estimation de la population des MRC et des territoires équivalents selon l'âge et le sexe, au 1er juillet des années 1996 à 2013*. ISQ, *Estimation de la population des municipalités du Québec au 1er juillet des années 1996 à 2013*.

Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie, octobre 2014.

Par contre, à Saint-Georges-de-Clarenceville, la population âgée de 65 ans et plus s'est accrue de 7,3 % entre 2003 et 2013, étant passée de 205 à 220 personnes. Le taux d'accroissement des personnes âgées de 65 ans et plus est nettement moins élevé à Saint-Georges-de-Clarenceville que dans la MRC du Haut-Richelieu [39,8 %], qu'en Montérégie [52,3 %] et qu'au Québec [36,3 %].

Poids démographique de la population âgée de 65 ans et plus, Saint-Georges-de-Clarenceville, Montérégie et Québec, 2013¹



¹ Données provisoires pour 2013 (sauf pour le Québec).

Sources : Statistique Canada, *Estimation de la population du Québec par groupe d'âge et sexe, au 1er juillet, 2001 à 2013*; Statistique Canada et ISQ, *Estimation de la population des régions administratives selon l'âge et le sexe, au 1er juillet des années 1996 à 2013*; Statistique Canada et ISQ, *Estimation de la population des MRC et des territoires équivalents selon l'âge et le sexe, au 1er juillet des années 1996 à 2013*. ISQ, *Estimation de la population des municipalités du Québec au 1er juillet des années 1996 à 2013*.

Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie, octobre 2014.





3. Niveau de scolarité

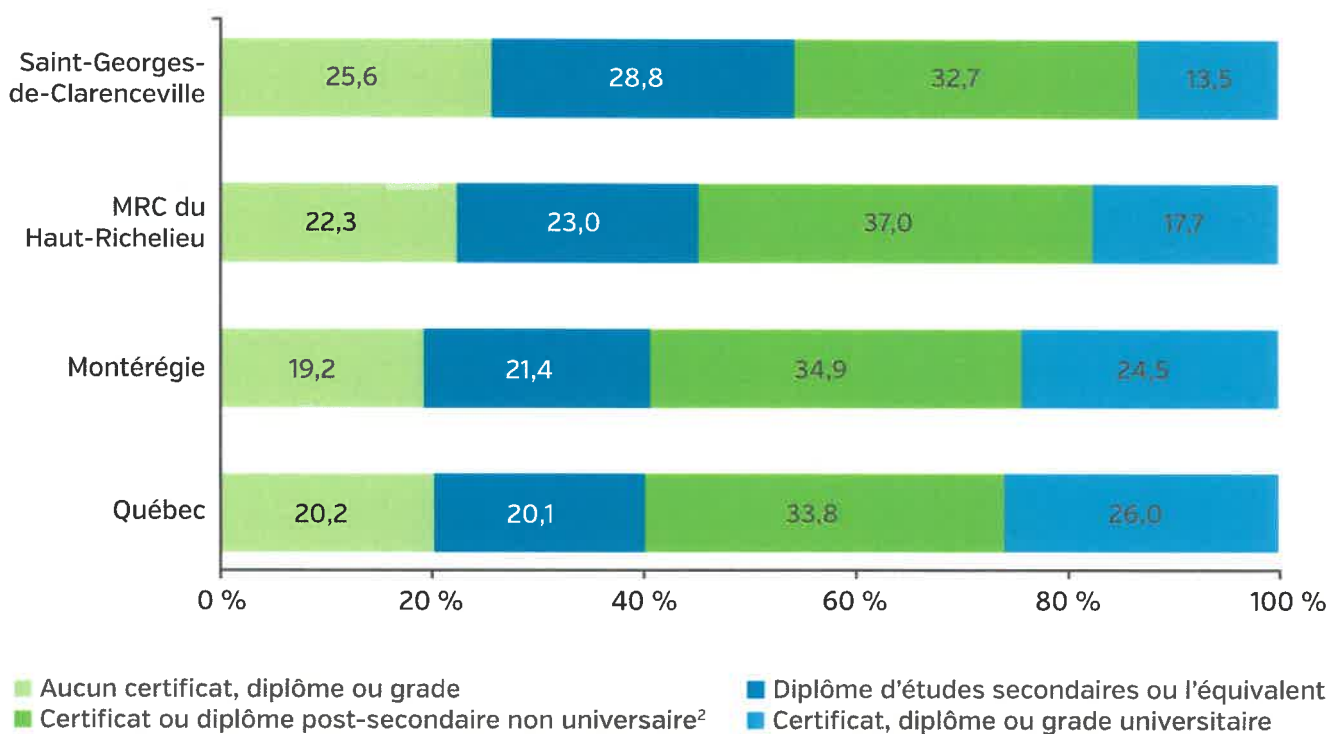
Selon l'ENM¹ de 2011, environ le quart [26 %] des résidents de 25 ans et plus de Saint-Georges-de-Clarenceville n'a aucun certificat, diplôme ou grade. Il s'agit d'une proportion supérieure à celle observée dans la MRC du Haut-Richelieu [22 %], en Montérégie [19 %] et au Québec [20 %].

Par ailleurs, environ 14 % de la population de Saint-Georges-de-Clarenceville détient un certificat, diplôme ou grade universitaire, soit une proportion nettement inférieure à celles observées dans la MRC du Haut-Richelieu [18 %], en Montérégie [25 %] et au Québec [26 %].

Considérant que le territoire de Saint-Georges-de-Clarenceville est principalement agricole, il est également intéressant de noter qu'une importante tranche de la population détient un diplôme professionnel, 61,5% soit équivalent à la moyenne de la MRC mais, grandement supérieur à la moyenne nationale qui elle se situe à 53,9 %.

¹Enquête nationale auprès des ménages

Répartition de la population âgée de 25 ans et plus¹ selon le plus haut certificat, diplôme ou grade, Saint-Georges-de-Clarenceville, MRC du Haut-Richelieu, Montérégie et Québec, 2011



¹ En ménage privé.

² «Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers», «Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire».

Les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 doivent être interprétées avec prudence et ne peuvent être directement comparées à celles issues des recensements antérieurs.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

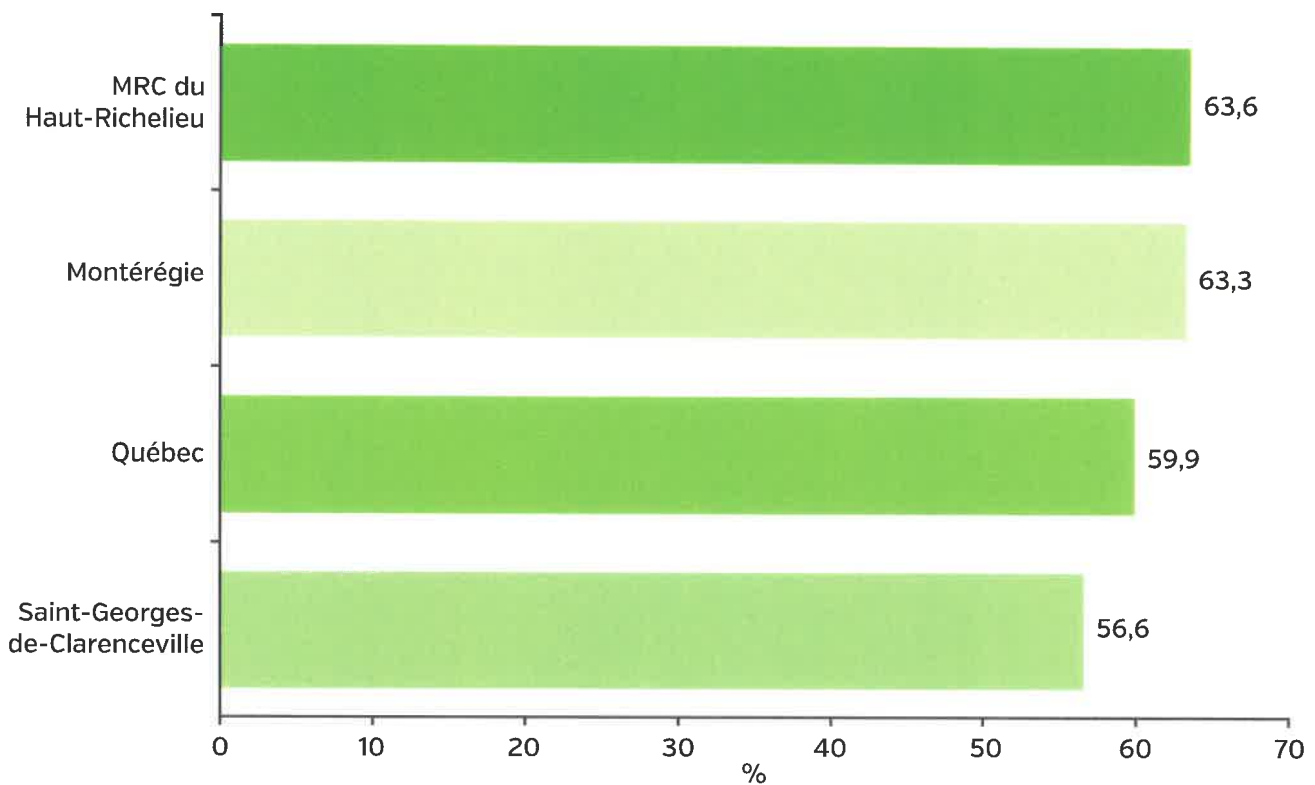
Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie, janvier 2015.

4. Portrait socio-économique

Selon l'ENM² de 2011, le taux d'emploi de la population de 15 ans et plus de Saint-Georges-de-Clarenceville se chiffre à 57 %, soit un taux inférieur à ceux observés dans la MRC du Haut-Richelieu [64 %], en Montérégie [63 %] et au Québec [60 %].

²Enquête nationale auprès des ménages

Taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus¹, Saint-Georges-de-Clarenceville, MRC du Haut-Richelieu, Montérégie et Québec, 2011



¹ En ménage privé.

Les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 doivent être interprétées avec prudence et ne peuvent être directement comparées à celles issues des recensements antérieurs.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

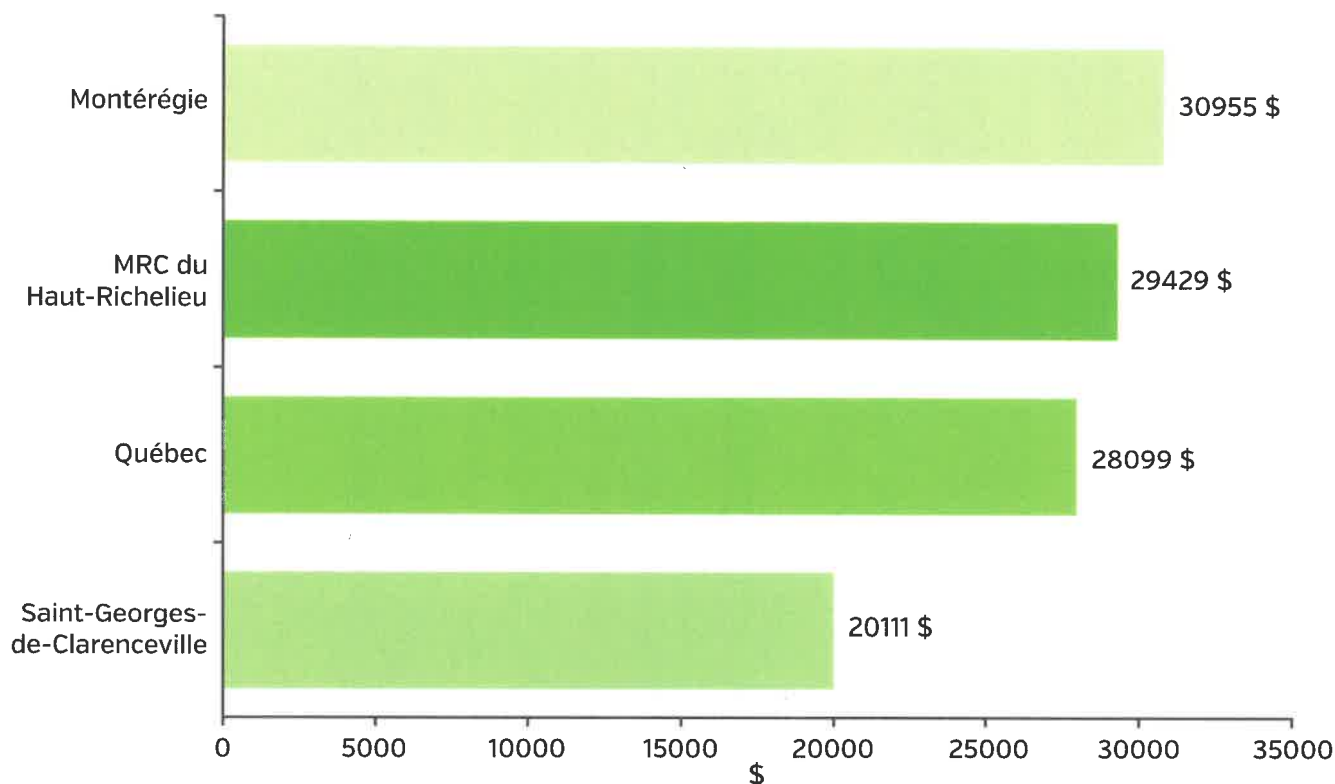
Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie, Janvier 2015.





Selon l'ENM de 2011, le revenu total médian de la population de 15 ans et plus de Saint-Georges-de-Clarenceville s'élève à 20 111 \$ en 2010. Il s'agit d'un revenu total médian nettement inférieur à celui des populations de la MRC du Haut-Richelieu [29 429 \$], de la Montérégie [30 955 \$] et du Québec [28 099 \$].

**Revenu total médian de la population âgée de 15 ans et plus¹,
Saint-Georges-de-Clarenceville, MRC du Haut-Richelieu, Montérégie et Québec, 2010**



¹ En ménage privé.

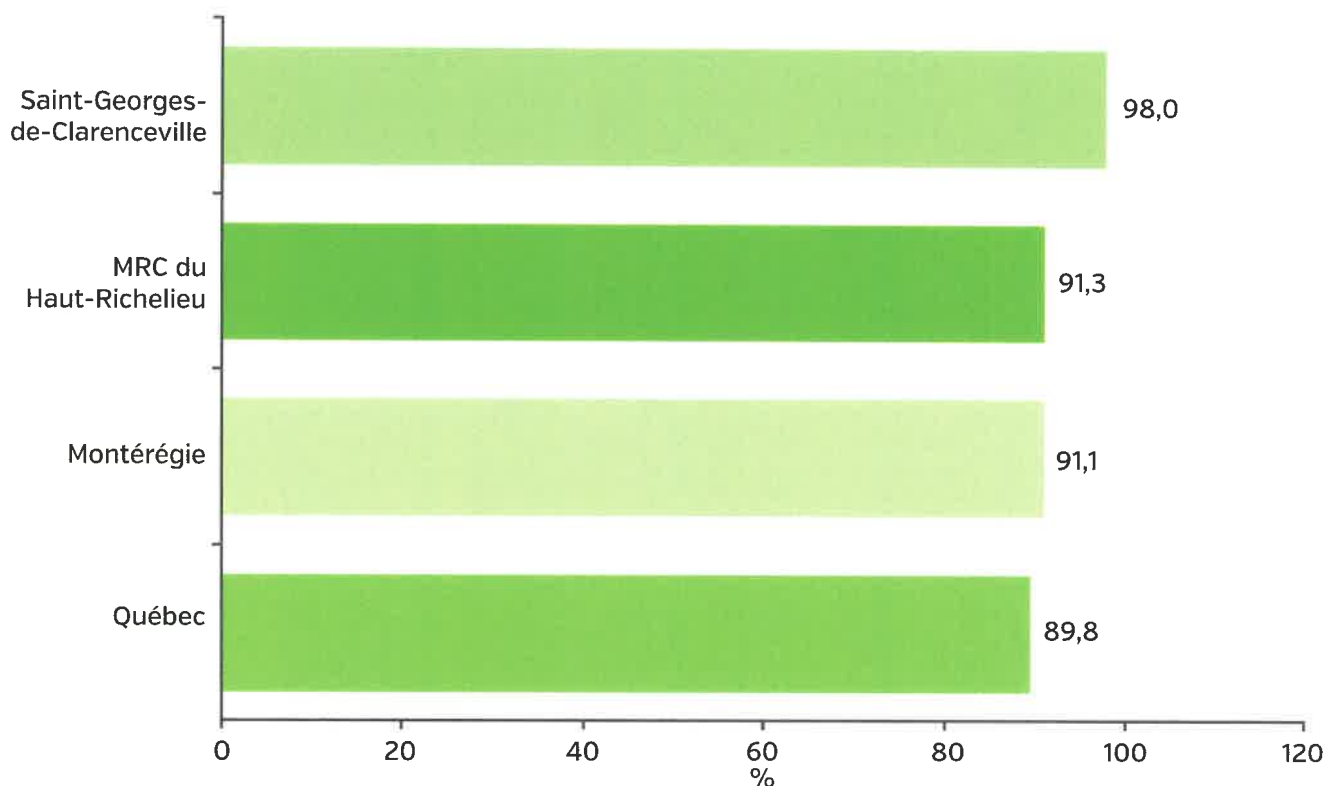
Les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 doivent être interprétées avec prudence et ne peuvent être directement comparées à celles issues des recensements antérieurs.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie, janvier 2015.

Il est également intéressant de noter que 27,1 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivent seules en ménage privé, cette moyenne est comparable à celle de la Montérégie et légèrement inférieure à la moyenne nationale et de la MRC qui se situe respectivement à 30, 4 % et 28, 3%.

Proportion de la population âgée de 65 ans et plus vivant en ménage privé, Saint-Georges-de-Clarenceville, MRC du Haut-Richelieu, Montérégie et Québec, 2011



Source : Statistique Canada, Recensement de 2011.

Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie, octobre 2014.





▶ VALEURS

Les valeurs sont par définition ce qui appuient une personne ou une société dans ses décisions et qui fondent les assises de celle-ci.

La municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville a émis des valeurs fortes qui appuient l'ensemble de ses décisions et actions. Dans le cadre de la politique des aînés, les élus de la municipalité ont à coeur que se développe une culture d'inclusion sociale des aînés.



Notre politique repose sur des valeurs portées par notre milieu :

Responsabilité
Respect
Intégrité /loyauté
Fierté et Enracinement
Recherche d'équité
Confiance
Transparence

▶ OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Axes d'intervention et objectifs

Dans le cadre de l'élaboration d'une Politique des aînés, la municipalité a procédé à l'analyse des orientations qui se rallient aux huit champs d'action du vieillissement actif : habitat, transport, respect et inclusion sociale, participation sociale, engagement social et citoyen, espaces extérieurs et bâtiments, soutien communautaire et services de santé, communication et information. Ces orientations furent validées par la consultation publique « *Agissons ensemble pour l'avenir de Clarenceville* ».

D'ailleurs le ministère indique clairement que « Les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux sont conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs. »

1. Aménagement du milieu de vie

La municipalité encouragera et stimulera le maintien de la vie communautaire afin de favoriser l'entraide, les liens intergénérationnels et les relations de voisinage, contribuant ainsi à la croissance des sentiments d'identité et d'appartenance ainsi que de maintenir le sentiment de sécurité.

À cet effet, la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville entend agir plus précisément sur divers aspects.

1.1 Soutenir et consolider les services connexes qui permettent de répondre aux besoins des aînés

1.2 Promouvoir l'engagement bénévole et communautaire

1.3 Favoriser le partenariat entre les organismes communautaires et les acteurs du milieu

1.4 Soutenir les organismes qui s'occupe d'offrir des services pour le maintien à domicile, en répondant aux besoins et aux réalités du milieu

1.5 Préserver le mode de vie rural en protégeant les aspects villageois et patrimoniaux

1.6 Encourager l'accès des mesures d'alimentation saine

2. Culture, loisirs, sports et vie communautaire

2.1 S'assurer de l'accessibilité des bâtiments municipaux

2.2 Favoriser un mode de vie actif et le transport actif dans la communauté

3. La sécurité et le transport dans notre milieu de vie

Selon le ministère de la Sécurité publique du Québec, la définition de sécurité civile est : Ensemble des actions et des moyens mis en place à tous les niveaux de la société dans le but de connaître les risques, d'éliminer ou de réduire les probabilités d'occurrence des aléas, d'atténuer leurs effets potentiels ou, pendant et après un sinistre, de limiter les conséquences néfastes sur le milieu.

Considérant que le sentiment de sécurité est un facteur essentiel à la qualité de vie d'une population, c'est pourquoi la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville s'assure de la paix sociale, du respect et la protection de la personne et du bien public ainsi que le contrôle des dangers.

La municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville, en collaboration avec les intervenants du milieu travaille à ce que tous les citoyens, en particuliers les plus vulnérables ainsi que les aînés puissent se sentir en sécurité par un accès à des services incendies, police, etc.



C'est pourquoi la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville s'entend plus spécifiquement pour les besoins des aînés à :

3.1 Améliorer le sentiment de sécurité des aînés et favoriser l'entraide entre voisins

3.2 S'assurer que les aînés vivent en sécurité en milieu rural (programme issu de la table de concertation des aînés du Haut-Richelieu

3.3 Solliciter et travailler avec le Ministère des transports du Québec (MTQ pour diminuer les zones à hauts risques d'accident





4. Information et communication

Dans le cadre de l'élaboration de cette politique, l'un des constat fut que plusieurs citoyens ne connaissent pas toutes les activités et les services sur le territoire dans un rayon de 20 km.

C'est dans cet ordre d'idée que deux objectifs furent établis comme prioritaires pour notre milieu.

4.1 Améliorer la diffusion des activités et services aux citoyens sur le territoire

4.2 Obtenir l'Internet haute vitesse sur tout le territoire de la municipalité

De plus, la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville n'a pas d'accès au service Internet Haute-vitesse sur l'ensemble de son territoire, c'est pourquoi qu'un projet d'implantation d'Internet haute vitesse est actuellement travaillé.

5. Santé et mode de vie sain

5.1 Construction infrastructures eau-égouts

La municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville est confronté à une problématique de qualité de l'eau au coeur du village. Cette réalité fait en sorte de diminuer la qualité de vie et de santé des résidents et des aînés du secteur. Cette problématique est une grande priorité pour tous les membres du conseil municipal. C'est pourquoi, le conseil municipal a mis en oeuvre toutes les démarches pour permettre la construction des infrastructures eau-égouts. Les travaux devraient être réalisés pour 2019. Ce qui permettra aux résidents et aux aînés du village d'avoir accès à de l'eau potable en tout temps.

5.2 Favoriser la bonne forme physique de nos aînés

Pour ce faire nous travaillerons avec divers partenaires à la mise en place des programmes régionaux d'activités physiques dans les parcs municipaux

5.3 Encourager l'accès des mesures d'alimentation saine

► REMERCIEMENTS

Le conseil municipal tient à remercier l'ensemble des citoyens et des bénévoles ayant participé à la consultation publique, ceci nous a permis d'atteindre de tels résultats.

Nous tenons également à remercier le comité de pilotage pour leur implication et la réalisation de ce travail.

Finalement, nous remercions le Ministère de la famille, sans qui l'élaboration de la Politique des amis des aînés n'aurait pu avoir lieu. Nous tenons également à remercier Jennifer Crawford, Thomas Hodgson, Sophia Coulombe ainsi que Martine Lorrain-Cayer pour leur importante contribution.

Nous sommes heureux que cette politique puisse rendre notre communauté plus attrayante aux personnes âgées, aux retraités ainsi qu'à l'ensemble de la population.

*Photos gracieuseté de Renée Rouleau
Graphisme de Nada design & création*